Compte rendu de la réunion de travail de la commission " citoyenneté Européenne" du bassin sud 79 le mardi 18 mai 2010 de 10h00 à 12h00 au lycée Joseph Desfontaines de Melle.

Une invitation a été transmise par courriel le 3 mai 2010, à tous les membres du bassin.

Étaient présents : *Hélène Plaire, François Bouladoux, Olivier Monard, Thierry Roul, Danielle Lampert, Anne-dominique Tirbois, Claude Godard, Dominique Suire.*
Étaient excusés : *Janie Giraud,, Thierry Billaud*
Points à aborder : 1) Préparation d'une visite d'étude sur le bassin sud 79

Après un tour de table qui nous permet de saluer Mme Tirbois, qui représente le lycée agricole Jacques Bujault de Melle,les échanges peuvent commencer.

Point 1) Préparation d'une visite d'étude sur le bassin sud 79

Monsieur Claude Godard, DAREIC, présente le principe des visites d'étude et expose les points essentiels d'un tel projet d'accueil, en termes de programme, de logistique notamment. Il pointe l'intérêt pour un bassin de s'y engager et encourage les membres du groupe à poursuivre la réflexion.

Le projet conduit actuellement par le bassin centre de la Charente est cité et son thème "Ruralité, égalité des chances" évoqué.
La DAREIC précise qu'il est prioritaire de commencer par définir une thématique.

A partir du programme de visites d'études 2010 2011, édité par le conseil de l'union européenne, les participants prennent connaissance d'une liste de thèmes proposés qui couvrent les principales politiques d'éducation et de formation professionnelle.

*Très rapidement, c'est le thème : **"Éducation pour une citoyenneté active et un développement durable"** qui fait consensus car, au delà de son intérêt, il est potentiellement riche en possibilités d'animations, débats, exemples, situations,etc.. et ce sur l'ensemble du système éducatif (du 1er degré à la terminale). Les services déconcentrés de l'éducation nationale et les collectivités territoriales étant également concernés.*

Toutefois, il est décidé de rester centré sur "l'éducation pour une citoyenneté active", le développement durable étant comme d'autres thèmes un support d'éducation à la citoyenneté.
Le groupe pense également que cette thématique, toujours d'actualité, est susceptible d'intéresser les responsables des autres pays de l'union européenne.

Les échanges qui ont suivi ont mis en avant une série d'exemples ou de questions qui pourront, le cas échéant , être approfondis, travaillés :

- *Conférencier*
- *Instances représentatives en EPLE*
- *Activités éducatives et péri éducatives*
- *Droits et devoirs*
- *Dispositifs des collectivités, des municipalités.*
- *Rôle des adultes (parents, enseignants)*
- *Filles et garçons*
- *Etc..*

L'étape suivante va être la rédaction globale du projet qui doit s'inscrire dans la forme demandée par l'agence Europe Éducation France Formation., En outre, il faudra faire le choix de la langue de travail, etc.. Ce travail doit être fait avant le 30 septembre 2010. Par ailleurs, M Godard doit informer dès à présent les responsables de l'agence A2E2F de notre projet.

Pour le groupe : Dominique Suire, le 22 mai 2010.